

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR en apprentissage COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL



Le BTS prépare l'étudiant à travailler au sein d'un office notarial afin d'assister le notaire dans la gestion d'actes courants et plus complexes et à exercer des activités complémentaires telles que la négociation d'immeubles ou de fonds de commerce, la gestion locative et le conseil en organisation patrimoniale.

Conditions d'accès à la formation : le BTS Collaborateur Juriste Notarial est accessible à tout titulaire d'un Baccalauréat général, STMG et professionnel. Accès sur dossier et entretien.

Programme de la formation

 **DÉBUT DES COURS :**
SEPTEMBRE

Enseignements professionnels

- Accompagnement du client selon les règles déontologiques
- Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familiale
- Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise.

Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère anglaise
- Eléments fondamentaux du droit
- Environnement de l'activité notariale

Rythme d'alternance

- 2 jours en formation
- 3 jours en entreprise

Lieu de formation

Lycée des Petits Champs
28 Rue du Plateau
75019 PARIS
Métro : Buttes Chaumont



LES PETITS CHAMPS



Missions en entreprise

Les missions des apprentis en BTS Notariat au sein des structures :

- Rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation...
- Traitement juridique, administratif et comptable lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers :
 - Identification des acteurs,
 - Rédaction de courriers,
 - Renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage...

Métiers visés

Les titulaires du BTS Collaborateur Juriste Notarial exerce des fonctions de collaborateur, principalement dans un office notarial, mais aussi dans un centre de gestion agréé, un service juridique d'entreprise, chez un promoteur ou au sein d'une agence immobilière. Ce technicien supérieur peut accomplir des missions classiques dans le cadre de la polyvalence ou se consacrer exclusivement à la production d'actes notariés. Il assure aussi les relations avec les partenaires de l'office (hypothèque, services fiscaux, greffe, experts...).

Les métiers d'assistant juridique, formaliste et négociateur immobilier sont ouverts aux titulaires du BTS Collaborateur Juriste Notarial.

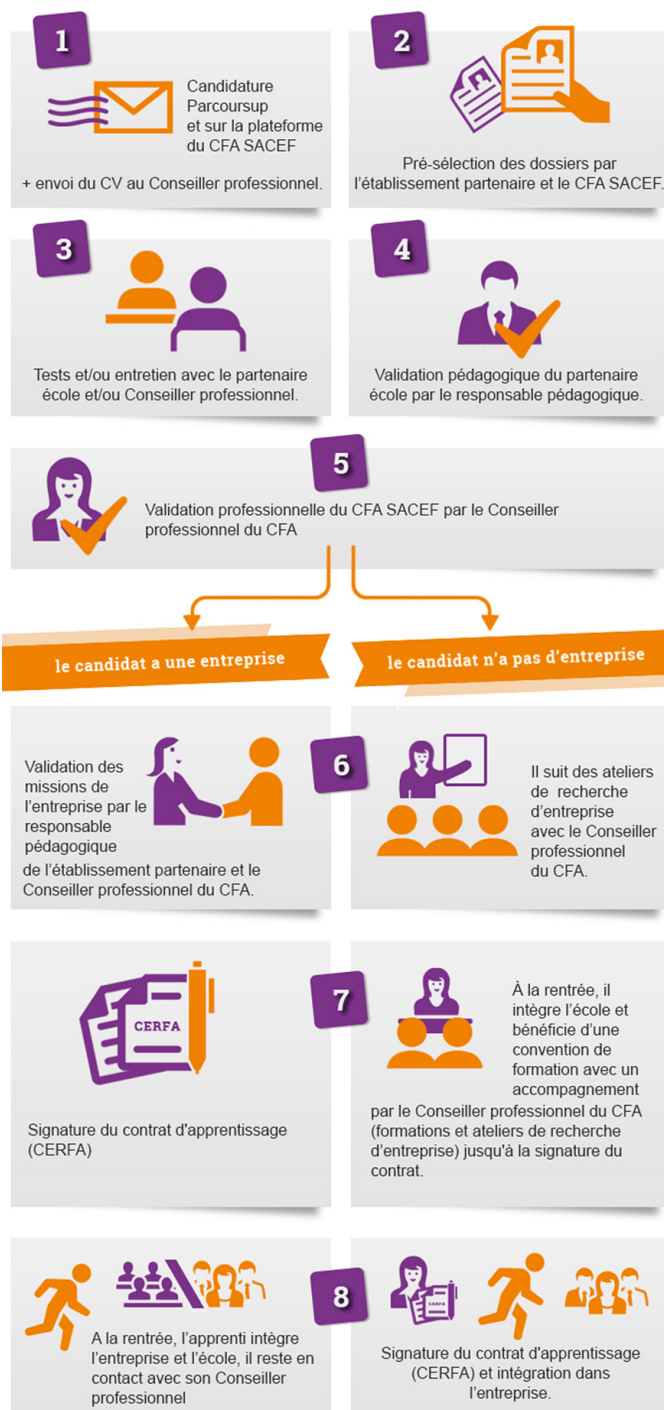
Poursuite d'études

- Licence professionnelle métiers du notariat (formation proposée en alternance par le CFA SACEF)

Tableau des rémunérations

Ancienneté dans le contrat	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Les étapes du recrutement



Un conseiller professionnel vous est dédié pour vous accompagner à toutes les étapes du contrat (recrutement et suivi pendant la formation). Pour le contacter directement, rendez vous sur la fiche formation du site du CFA SACEF www.cfasacef.fr

Pour plus d'informations

v.gallet@cfasacef.fr
Site : www.cfasacef.fr

Contactez le référent handicap :
handicap@cfasacef.fr

